

Dissertation: Le droit de la famille

Par **Caro62111**, le 17/09/2011 à 15:17

Bonjour à tous et à toute =)

Aujourd'hui j'attaque ma première dissertation juridique (et la première dissertation de ma vie ^^).

Le sujet se porte sur : Le droit de la famille : un droit en perpétuelle mutation.

Je possède donc 19 documents à étudier et je pense avoir trouver ma problématique et une partie du plan de ma dissertation:

A t'on besoin de tant de mutations pour organiser la vie de famille?

I. Les raisons de l'évolution

- a. ?
- b. ?

II. L'apparition de l'évolution

- a. ?
- b. ?

Voilà je souhaiterais savoir ce que vous en pensé et si vous avez des conseils pour une première dissertation, je suis preneuse =)

Le sujet est assez "vaste" j'ai énormément d'idées mais je ne sait pas vraiment comment faire mon plan de façon a ce que justement je ne parte pas dans un plan qui parle de tout n'importe comment.

Merci d'avance

Par **Caro62111**, le 17/09/2011 à 20:12

Personne ne peut donner un avis[smile17][smile17]

Par **alex83**, le **17/09/2011** à **22:05**

Bonsoir,

Il faudrait peut-être d'abord que vous proposiez un plan complet, sinon, difficile de donner un avis viable.

Sinon comme ça, si j'étais vous et si vous gardez ces I et II l'articulation me semble inversée : vous parlez des raisons puis de l'apparition.

Il aurait fallu faire le contraire non ?

Enfin travaillez votre plan et nous essaierons de vous conseiller au mieux !

Par **Caro62111**, le **17/09/2011** à **22:38**

Bonsoir,

Oui [smile17] justement je n'arrive pas à finir la construction de mon plan.

Il est vrai que se serait mieux de l'inverser:

I- L'apparition de l'évolution

a)

b)

II- Les raisons de l'évolution.

a)

b)

Mais voilà le soucis c'est que je ne sait pas quoi mettre en a) et b) [smile17]

Je suis en pleine réflexion , dans l'apparition de l'évolution je pensais mettre en a) le droit de la famille sous l'ancienne France et en b) Le droit de la famille depuis le Code civil. Mais je trouve que ce serait illogique selon [smile17] mon plan

Par **alex83**, le **17/09/2011** à **23:18**

Sur le fond, j'aurais dû mal à vous aider. Étant donné que je n'ai pas les 19 pages de

documents.

Mais sur l'articulation et la logique du plan oui.

Ps : attention à l'orthographe ;)

Par **Caro62111**, le **17/09/2011** à **23:42**

Oui, c'est tout à fait logique que sur le fond on ne peut pas m'aider. Je me questionne juste sur le plan, comme c'est ma première dissertation j'ai vraiment du mal à construire le plan [smile17]

Par **Caro62111**, le **17/09/2011** à **23:51**

Donc si je résume :

I- L'apparition de l'évolution

a) Je pense mettre "Le droit de la famille sous l'ancienne France" quelque chose comme ça en expliquant les droits des parents et des enfants (d'une manière générale) avant 1960.

b) Je pense mettre "Le droit de la famille après 1960", où je pourrait y expliquer l'évolution du droit de la famille.

II- Les raisons de l'évolution (je doit donc trouvé deux raisons qui sont les causes de l'évolution du droit de la famille)comme:

-Les exigences de modernité : la liberté et l'égalité

-Le développement de la sociologie juridique

a)

b)

Par **alex83**, le **18/09/2011** à **09:51**

Bonjour,

Faites attention à bien proposer une analyse. Je ne connaîtra pas votre contenu mais la dissertation est bien une analyse personnelle et non une synthèse de doc.

Prenez garde aussi à ne pas mélanger vos arguments.

Par exemple dans votre I. B.

Vous dites :

"b) Je pense mettre "Le droit de la famille après 1960", où je pourrait y expliquer l'évolution du droit de la famille"

et dans le II vous parlez des "raisons".

Qu'entendez-vous dans le I. B par "expliquer l'évolution..." ?

Par **Caro62111**, le **18/09/2011 à 13:36**

J'oublie l'ancien plan qui n'est selon moi pas très clair ni logique est pas assez recherché à mon goût ^^

Pour la problématique: Comment les droits de la famille ont-ils évolués?

I- La mutation du couple au sein de la famille contemporaine

a) Le déclin et la fragilité du mariage

- Ici je pourrais y énoncer l'apparition du PACS et le concubinage et donc expliquer pourquoi à cause de ses deux formes d'union le mariage est en déclin, et ensuite énoncer que depuis l'apparition du divorce et les réformes du divorce, les couples contemporains ont plus de "facilités" à divorcer.

b) L'égalité entre l'homme et la femme

- Ici je pourrais y énoncer la disparition de l'autorité absolue du mari sur la femme, les réformes contre les violences conjugales...

II- La mutation de la parentalité au sein de la famille contemporaine.

a) La multiplication des modèles de parentalité.

- Ici je pourrais y énoncer la filiation, l'adoption...

b) L'égalité entre enfant naturel et légitime.

- Tout est dit dans le titre, je pourrais y énoncer les nouveaux droits des enfants naturels quant à l'héritage...

Qu'en pensez-vous? Bon je pense que mon plan n'est pas si parfait mais il s'applique parfaitement à mon cours et au TD [smile4]

Et merci pour votre aide alex83[smile4]

Par **Yn**, le **19/09/2011 à 14:08**

Salut, personnellement, je ne trouve pas le plan réellement adapté au sujet.

Autrement dit, tu te contentes de lister des évolutions qui ont eu lieu dans le droit de la famille, mais il n'y a aucune cohérence entre les titres (I. et II. qui ne se répondent pas) et les sous-parties me semblent constituer des choix arbitraires.

Par ailleurs, quid de l'introduction ? Je pense que plusieurs sujets, notamment le I-B. ont largement leur place dans l'intro.

Le sujet étant très large, je pense que tu devrais chercher à **déterminer les raisons de l'évolution** du droit de la famille. Il faut insister sur l'aspect pratique du droit de la famille, les positions sociétales dont il témoigne, etc.

Enfin, tu pourrais éventuellement terminer en II-B. sur les possibles évolutions (mariage homosexuel, l'adoption des couples homosexuels, le concubinage, etc.)

Par Yn, le 19/09/2011 à 15:07

Un plan en deux parties / deux sous-parties suffit largement, de plus les facultés de droit fonctionnent majoritairement sur ce type de plan.

Pour déterminer si le plan est adapté, il suffit de voir si la seule lecture des parties et sous-parties permet de donner une réponse au sujet donné.

En l'occurrence, en lisant le plan de Caro, on constate qu'il y a eu :

- I. Une évolution du couple
- II. Une évolution de la parentalité

Oui, certes, mais en quoi cela apporte-t-il une réponse au sujet ? Il faut expliquer **pourquoi** le droit de la famille est un droit en constante évolution.

Il faut appuyer sur l'objet du droit de la famille : la famille évolue, donc le droit de la famille évolue. La société change, le droit de la famille s'adapte et apporte des réponses. Le plan ne fait pas ressortir ceci, il est seulement descriptif.

Je serai tout de même curieux de voir le plan donné par le chargé de TD car ce n'est pas un sujet facile pour une première dissertation.

Par Caro62111, le 19/09/2011 à 17:47

Bonjour et merci pour vos avis

Oui c'est moi qui est trouvé le plan , j'ai fait du mieux que je pouvait pour m'adapter aux documents et à mon cours qui parlent de:

- La filiation

- Lutte contre les violences conjugales
- Le pacs
- L'autorité parentale
- Les réformes du divorce.

Ma problématique est plus dans le sens de: De quelle façon les droits de la famille ont ils évolués?

Donc en fait dans ma dissertation je compte parler par exemple dans la section " a) Le déclin et la fragilité du mariage" je vais annoncer comment le Pacs est il apparu, et donc expliquer les diverses évolutions du divorce ainsi que des "nouvelles" formes d'union. Ainsi de suite pour les autres sujets.

En conclusion, je pensait parler des évolutions futures du droit de la famille comme par exemple du mariage des homosexuelles...

Je pensait que pour une première dissertation cela aurait était plutôt pas mal, et pardonnez moi pour mon orthographe, je m'applique toujours à l'écrit mais pas beaucoup sur le pc ^^

Par **Caro62111**, le **19/09/2011** à **21:45**

Oui j'avoue l'ancien plan était ... comme tu dit ^^

Il faudrait que j'essaye en effet de l'améliorer mais je n'ai aucune mais vraiment aucune maîtrise sur les dissertations vu que je n'en ai jamais fait du coup je suis totalement perdue [smile17]. J'espere que je l'aurais finie avant jeudi, car pour le moment je suis mal partie [smile17] [smile17]

Par **alex83**, le **19/09/2011** à **22:05**

Bonsoir,

Votre plan n'est pas mal du tout pour une première (même si articulé maladroitement : c'est vrai qu'on à l'impression que certaines parties sont là par opportunisme...)

Alors si j'étais vous, je me tiendrais à ces titres, à ce plan.

Mais attention à ne pas tomber dans le piège de l'"explication récit". Ce n'est pas un devoir d'histoire, encore moins un récit d'invention. Dissarter c'est analyser un sujet (trouver le pourquoi du comment, mettre en perspective, expliquer, expliciter et non décrire plus ou moins cursivement) et faire ressortir tenants et aboutissants du sujet donné.

Ici, le sujet est plus que général (d'où la difficulté) et 100 plans pourraient être proposés et aussi bien.

Faites donc juste en sorte d'avoir un contenu riche et pas nécessairement hyper dense

(parfois on écrit bcp pour rien dire).

Et bien évidemment, restez dans l'analyse juridique. Avec le droit de la famille on a tendance à partir dans le social, la morale : il ne faut pas trop s'éloigner de notre sujet.

Enfin, faites attention avec votre problématique : le comment tend à la description ; le pourquoi à l'analyse.

Bon courage, ce n'est pas évident.

Par **Caro62111**, le **19/09/2011** à **23:18**

Merci pour tout ses conseils et pour le temps que vous avez consacré à me répondre [smile3]

Je vais faire de mon mieux, la correction me sera grandement utile car comme on dit "c'est en s'apercevant de ses fautes que l'on s'améliore"

Par **Kaziichouu**, le **28/09/2015** à **08:50**

Bonjour je souhaiterais apprendre a faire une dissertation dans le sens juridique